

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1077 rév. 10**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

INTERTEK FRANCE
N° SIREN : 302607486

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

**EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / ENCEINTES CLIMATIQUES -
SALLES PROPRES ET A ENVIRONNEMENT MAITRISE**
*INDUSTRIAL EQUIPMENTS AND ENGINEERING PRODUCTS / CLIMATIC CHAMBERS -
CLEANROOMS AND ASSOCIATED CONTROLLED ENVIRONMENT*

réalisées par / *performed by :*

INTERTEK - Heudebouville
Division Contrôles et Essais
ZAC ECOPARC II - LE VALOTIN
27400 HEUDEBOUVILLE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **18/07/2023**

Date de fin de validité / *expiry date* : **28/02/2027**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanical,

Stéphane RICHARD

Stéphane RICHARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1077 Rév 9.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1077 [Rév 9](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1077 rév. 10

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

INTERTEK - Heudebouville
Division Contrôles et Essais
ZAC ECOPARC II - LE VALOTIN
27400 HEUDEBOUVILLE

Dans son unité :

- Activité contrôle

Elle porte sur : voir pages suivantes

UNITE TECHNIQUE : ACTIVITE CONTROLE

- **Caractérisation de salles propres et à environnement contrôlé**

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / SALLES PROPRES ET A ENVIRONNEMENT MAITRISE / Essais physiques et essais de performance ou d'aptitude à la fonction					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Salles propres et environnements maîtrisés et apparentés	Nombre de particules en fonction du diamètre	De l'ISO 2 à l'ISO 8 De la Classe A à la Classe D	Mesure avec un compteur optique de particules	NF EN ISO 14644-1 NF EN ISO 14644-3 Bonnes pratiques de fabrication (B.O. 2022 : L.D.1 - § 4, 5)	Sur site Température : de 5 °C à 45 °C Humidité : de 20 % HR à 80 % HR
	Temps de récupération Taux d'épuration	De 0 min à 60 min	Comptage des particules à intervalle de temps régulier après contamination à l'aide d'un aérosol	NF EN ISO 14644-3 Bonnes pratiques de fabrication (B.O. 2022 : L.D.1 - § 14)	
	Vitesse d'air	De 0,15 m/s à 15 m/s	Mesure avec un anémomètre type fil chaud ou à hélice	NF EN ISO 14644-3 Bonnes pratiques de fabrication (B.O. 2022 : L.D.1 - § 3)	
	Pression différentielle	De 0 Pa à 500 Pa	Mesure avec manomètre	NF EN ISO 14644-3 Bonnes pratiques de fabrication (B.O. 2022 : L.D.1 - § 53)	
	Intégrité des filtres	De 0,001 % à 100 %	Génération d'un aérosol et mesure de la pénétration en aval du filtre avec un photomètre ou à l'aide d'un compteur de particules	NF EN ISO 14644-3	
	Débit d'air	De 100 m ³ /h à 3 000 m ³ /h	Mesure avec un balomètre anémomètre fil chaud ou à hélice		
	Fuite de confinement	0,001 % à 100 %	Production d'un aérosol à l'extérieur de la salle et détection de fuite à l'aide d'un photomètre ou un compteur de particules		

**EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / SALLES PROPRES ET A ENVIRONNEMENT MAITRISE /
Essais physiques et essais de performance ou d'aptitude à la fonction**

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Établissements de santé - Zones à environnement maîtrisé	Nombre de particules en fonction du diamètre	De l'ISO 2 à l'ISO 8 De la Classe A à la Classe D	Mesure avec un compteur optique de particules	NF S 90-351	Site Client Température ambiante de 5 °C à 45 °C Humidité relative de 20 % HR à 80 % HR
	Cinétique de décontamination	De 0 min à 60 min	Comptage des particules à intervalle de temps régulier après contamination à l'aide d'un aérosol		
	Vitesse d'air	De 0,15 m/s à 15 m/s	Mesure avec un anémomètre type fil chaud ou à hélice		
	Pression différentielle de l'air	De 0 Pa à 500 Pa	Mesure avec manomètre		
	Intégrité des filtres	De 0,001 % à 100 %	Génération d'un aérosol et mesure de la pénétration en aval du filtre avec un photomètre ou à l'aide d'un compteur de particules		
	Débit d'air	De 100 m ³ /h à 3 000 m ³ /h	Mesure avec un balomètre, un anémomètre fil chaud ou à hélice		
	Fuite de confinement	0,001 % à 100 %	Production d'un aérosol à l'extérieur de la salle et détection de fuite à l'aide d'un photomètre / compteur de particules		

**EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / SALLES PROPRES ET A ENVIRONNEMENT MAITRISE /
Essais physiques et essais de performance ou d'aptitude à la fonction**

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Poste de Sécurité Microbiologique PSM type 2	Nombre de particules en fonction du diamètre	De l'ISO 2 à l'ISO 8 De la Classe A à la Classe D	Mesure à l'aide d'un compteur optique de particules	NF EN ISO 14644-1 NF EN ISO 14644-3 Bonnes pratiques de fabrication (B.O. 2022 : L.D.1 - § 4, 5)	Site Client Température ambiante de 5 °C à 45 °C Humidité relative de 20 % HR à 80 % HR
	Vitesse descendante	De 0,15 m/s à 15 m/s	Mesure avec un anémomètre type fil chaud	NF EN 12469 Bonnes pratiques de fabrication (B.O. 2022 : L.D.1 - § 3)	
	Pression différentielle	De 0 Pa à 500 Pa	Mesure avec manomètre	NF EN 12469	
	Intégrité des filtres	De 0,001 % à 100 %	Génération d'un aérosol et mesure de la pénétration en aval du filtre avec un photomètre ou à l'aide d'un compteur de particules	NF EN 12469 NF EN ISO 14644-3	
	Débit volumique	De 100 m ³ /h à 3 000 m ³ /h	Mesure avec un anémomètre fil chaud / à hélice	NF EN 12469	

Vérification et caractérisation des enceintes climatiques et thermostatiques (122-2)

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Incertitude élargie	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Enceintes thermostatiques	Température (de -50 °C à 130 °C) Ecart de consigne Homogénéité et stabilité Erreur d'indication	0,35 °C (de -50 °C à 0 °C)	Mesure en 9 ou 15 points par comparaison à des sondes autonomes	FD X 15-140	Site client
	Temps de récupération après ouverture de la porte Erreur du témoin d'environnement	0,2 °C (de 0 °C à 130 °C)			

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **18/07/2023** Date de fin de validité : **28/02/2027**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1077 Rév. 9.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr